



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENUE LE 14 NOVEMBRE 2000

(2000-2001)

LE 5 DÉCEMBRE 2000

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

C.C.-0516-12-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

Que la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 14 novembre 2000, ajournée au 5 décembre 2000, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2000 À 19 h 45
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE
DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS,
PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE
SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-
CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, YVON DEROME, ANDRÉ
DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du Comité de parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du Comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, secrétaire général

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC



No de résolution
ou annotation
C.C.-0517-12-00

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision

6.02 Engagement au poste de direction du Service des ressources humaines -
2^e concours

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Correspondance du cabinet du ministre de l'Éducation

18.02 Correspondance du cabinet de la ministre de la Culture et des
Communications

18.03 Allocution de Monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, à la
rencontre MEQ-ADIGECS

18.04 Ajouts d'espace : communiqué du cabinet du ministre de l'Éducation
et allocution de la présidente de la Commission scolaire des Grandes-
Seigneuries

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**6.01 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE
DÉCISION**

HUIS CLOS

C.C.-0518-12-00

À 19 h 46,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigueur

QUE les membres du Conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

C.C.-0519-12-00

À 20 h 07,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- DOSSIER HURJ04028201

C.C.-0520-12-00

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier par le comité de révision;

CONSIDÉRANT le refus de l'élève HURJ04028201 d'accepter l'offre de la
Commission scolaire d'aller dans une autre école du secteur des jeunes;

CONSIDÉRANT l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision et la
recommandation de ce dernier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis



No de résolution
ou annotation

C.C.-0521-12-00

QUE les membres du Conseil des commissaires maintiennent la décision rendue dans le dossier à savoir d'expulser l'élève des écoles du secteur jeune de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.01 ENGAGEMENT AU POSTE DE DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES - 2^E CONCOURS

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires autorisent l'engagement de Monsieur Pierre Francoeur au poste de directeur du Service des ressources humaines, à compter du 8 janvier 2001, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions de travail des administrateurs.

L'engagement de Monsieur Pierre Francoeur est assujéti à une période de probation d'une durée d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Correspondance du cabinet du ministre de l'Éducation

18.02 Correspondance du cabinet de la ministre de la Culture et des Communications

18.03 Allocution de Monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, à la rencontre MEQ-ADIGECS

18.04 Ajouts d'espace : communiqué du cabinet du ministre de l'Éducation et allocution de la présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries


19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 10,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE la séance du 14 novembre 2000, ajournée au 5 décembre 2000, soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général

C.C.-0522-12-00